

K E R I N G



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

9 janvier 2025

COMMUNIQUE ETABLISSANT LE BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE DE LA SOCIETE KERING

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Kering à Rothschild Martin Maurel, à la date du 31 décembre 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 titre
- 26 214 505 €

Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 14 624

Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 14 612

Volume échangé sur le semestre à l'achat : 340 825 actions pour 84 878 819,26 euros

Volume échangé sur le semestre à la vente : 340 825 actions pour 84 844 865,45 euros

Il est rappelé qu'au 30 juin 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 Titre
- 25 792 572 €

Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 13 437

Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 13 706

Volume échangé sur le semestre à l'achat : 306 881 actions pour 112 710 267,92 euros

Volume échangé sur le semestre à la vente : 313 631 actions pour 115 445 138,69 euros

A propos de Kering

Groupe de Luxe mondial, Kering regroupe et fait grandir un ensemble de Maisons emblématiques dans la Mode, la Maroquinerie et la Joaillerie : Gucci, Saint Laurent, Bottega Veneta, Balenciaga, Alexander McQueen, Brioni, Boucheron, Pomellato, DoDo, Qeelin, Ginori 1735, ainsi que Kering Eyewear et Kering Beauté. En plaçant la création au cœur de sa stratégie, Kering permet à ses Maisons de repousser leurs limites en termes d'expression créative, tout en façonnant un Luxe durable et responsable. C'est le sens de notre signature : Empowering Imagination. En 2023, Kering comptait 49 000 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 19,6 milliards d'euros.

KERING



Contacts

Presse

Emilie Gargatte

+33 (0)1 45 64 61 20

emilie.gargatte@kering.com

Marie de Montreynaud

+33 (0)1 45 64 62 53

marie.demontreynaud@kering.com

Analystes/investisseurs

Claire Roblet

+33 (0)1 45 64 61 49

claire.roblet@kering.com

Suivez-nous sur:

